

Comptabilité niveau 2 : Ecritures complexes et déclarations de TVA

Durée: 3 jours, 21h Tarif: 1200 € HT

terrain.

Points forts: Une pédagogie active qui privilégie l'apprentissage par l'action sur des situations proches du

Objectifs

Savoir comptabiliser l'ensemble des écritures comptables courantes en vue d'établir le bilan et le compte de résultat

- Comptabiliser les écritures mensuelles simples et complexes.
- Comptabiliser les écritures de salaire
- Calculer et établir la déclaration de TVA
- Établir le rapprochement de banque

Programme

Enregistrement d'opérations

- Les ventes de biens et de prestations de services
- Les réductions, les remises, les frais, les emballages, les retours, ...
- Les avoirs
- La déductibilité de la TVA
- Facture de ventes et acquisition intracommunautaire
- Facture de ventes et acquisition Hors CEE
- Les acquisitions d'immobilisation
- Exercices de mise en application

Les opérations de trésorerie

- Les opérations de règlements clients et fournisseurs (chèque, espèces, virement, carte, emprunt...)
- Les acomptes

Les opérations liées à la paie

- La comptabilisation de la paie (Urssaf, Assedic, Caisse de retraite)
- Exercices de mise en application

La TVA

- Principes de TVA
- Les régimes de TVA : réel normal, réel simplifié
- La déclaration de TVA
- L'enregistrement comptable
- Exercices de mise en application

Contrôler ses écritures

- Le lettrage des comptes
- Faire son rapprochement bancaire
- Contrôler sa Balance : Vérification des comptes 1 à 5
- Contrôler sa Balance : Vérification des comptes 6 et 7
- Les anomalies les plus courantes les écritures de régularisation



Contact et Inscription

Isabelle PROTAIS 02.35.59.44.17 - isabelle.protais@ceppic.fr





Toutes nos formations sont réalisables sur mesure en intra-entreprise



Comptabilité niveau 2 : Ecritures complexes et déclarations de TVA

Durée: 3 jours, 21h **Tarif**: 1200 € HT

Réf: F0532- v09/25

Démarche pédagogique

Un apprentissage par des cas pratiques.

Les mises en situations permettent d'organiser le contrôle des pièces comptables et la justification des comptes.

Alternance d'exposés théoriques et de cas pratiques.

<u>Formateur</u>: intervenante experte en comptabilité et gestion, plus de 20 ans d'expérience en animation de formation. Également en activité en tant que Responsable comptable au sein d'entreprises, depuis 1990.

Formatrice sélectionnée par le CEPPIC pour ses compétences techniques et son expérience significative, tant sur le sujet traité qu'en matière de pédagogie.

Public

Toute personne souhaitant être autonome sur les traitements courants de la comptabilité et maitrisant les principales écritures comptables.

Prérequis

Être autonome sur les principes de base de la comptabilité ou avoir suivi la formation Comptabilité – Niveau 1

Modalités d'évaluation

Evaluation des acquis tout au long de la formation avec des exercices pratiques et des quizz.

Chaque participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

202 personnes formées en Gestion, Comptabilité, Droit social en 2024

88% Taux de satisfaction à chaud 2024

Dates de session Mises à jour le 21/08/2025

Nous consulter



Contact et Inscription

Isabelle PROTAIS 02.35.59.44.17 - isabelle.protais@ceppic.fr





Toutes nos formations sont réalisables sur mesure en intra-entreprise